

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE "COMMUNAUTÉ DU BÉTHUNOIS"

\*\*\*\*\*

## DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

\*\*\*\*\*

### COMITÉ SYNDICAL

#### SÉANCE DU MERCREDI 13 DECEMBRE 2023 À 19 h 00

Nombre de délégués : 136

Date de la convocation et  
d'affichage : 7 décembre 2023

Présents à la séance : 71

Compte-rendu de la séance :  
14 décembre 2023

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre à dix-neuf heures, le comité syndical de la "Communauté du Béthunois", s'est assemblé en salle Victor Lemaire, à Verquigneul, sous la présidence de Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Président du SIVOM de la Communauté du Béthunois, suivant convocation faite le 7 décembre 2023.

Etaient présents : Allouagne : HENNEBELLE André, LANVIN Patrick ; Béthune : BOULART Annie, GIBSON Pierre-Emmanuel, LOISEAU Ginette, BARRE Bertrand, ELAZOUZI Hakim, CORDONNIER Francis, PERRIN Patrick, SCALONE Jean-Pascal, CHOCHOI Mélinda, PHILIS Josette, KWARTNIK Pierre, DOUALLE Christophe, DEKEYSER Fernand ; Beuvry : FIGENWALD Arnaud, VANBERGUE Marie-Cécile, BEAUVOIS Pierre, NASPINSKI Annie, DELBARRE Guillaume, HAROUAT Martine ; Chocques : MASSART Yvon, TURBERT Sandra, BEUGIN Francis ; Drouvin-Le-Marais : GOLLIOT Jérôme ; Ecquedecques : MULLET Rosemonde ; Essars : MALBRANQUE Gérard, MASSARD Pascal ; Festubert : DOUVRY Jean-Marie ; Fouquereuil : OGIEZ Gérard, BILLET Guy ; Fouquières-lez-Béthune : WYNNE Pierre ; Gonnehem : DELORY Bertrand, POIRE Laurent, ROUSSEL Philippe ; Gosnay : CLEROT Catherine, BAUDRIN Christelle ; Hersin-Coupigny : CARAMIAUX Jean-Marie, DESCAMPS Nicolas, FONTAINE Laurent, LECOMPTE Monique, POIRET Thérèse ; Hesdigneul : LECOMTE Maurice ; Labourse : PRUVOST Bernard, COQUERELLE Alain ; Lapugnoy : DELANNOY Alain, VEREECQUE Anne-Marie, GOFFART Jeannine ; Noeux-les-Mines : SWITALSKI Jacques, BLONDEL Dominique, BACLET Charline, Oblinghem : HERNU Stéphane ; Sailly-Labourse : HENNEBELLE Dominique, KUBINOWSKI Sylvie, TOROK Gilbert ; Sains-En-Gohelle : HAPPIETTE Jean, CARLUS Annie, VOLCKAERT Véronique, CZECH Christelle, FOMBELLE Rémi, GRADISNIK Rodolphe, LAURIER Georgia ; Servins : DUCLOY Nadine ; Vaudricourt : JURCZYK Jean-François ; Vendin-Lez-Bethune : FLORCZYK Patrice ; Verquigneul : CHRETIEN Bruno, BASSOM Françoise ; Verquin : TASSEZ Thierry, DELAHAYE Joël, CODRON Jean-Luc, HERREMAN Marie.

Ont donné pouvoir : BERROYER Béatrice à CORDONNIER Francis, SOLHEID Hervé à KWARTNIK Pierre, BEIGNIER Ingrid à BARRE Bertrand, LEFEBVRE Nadine à

FIGENWALD Arnaud, ALTIER Nathalie à MULLET Rosemonde, SAUVAGE Martine à LECOMPTE Monique, ANTKOWIAK Corinne à SWITALSKI Jacques.

Etaient Absents Excusés : GOUILLART Pascale, BERRIER Philibert, HOLVOET Marie-Pierre, VIVIEN Michel, DIERS Véronique, BOY Serge, DERLIQUE Martine, CARRE Nicolas, KUBIAK Brigitte, PETIT Daniel, DUCROCQ Marie-Rose, BLASZCZYK Laure, GACQUERRE Olivier, BERTOUX Maryse, BRIGE Corentin, JEVTOVIC Zoran, DAEMS Frédéric, HARFAUX HAELEWYN Catherine, DELESTREZ Patrick, CAUET Antony, DESCAMPS Martine, CAPELLE Virginie, DELBART Nathalie, WACH Patricia, DENIS Charline, BAUDET Tommy, GIBON Monique, DECOURCELLE Catherine, QUENIART Damien, DUBY Sophie, VAAST Stephan, FAVIER Simon, WATEL Sandrine, LAVERSIN Corinne, JOMBART Simon, LEFEBVRE Valérie, BERTIER Jacky, GREVET Jean-Christophe, SCAILLIEREZ Philippe, CARON Annick, DAILLES Alain, DELANNOY Marie-Josèphe, SEKULA Roseline, MICHALSKI Richard, TOURSEL-DERUELLE Karine, BOBEK Bernard, SZYMKOWIAK-BLASCHKE Virginie, COUVILLERS Nicolas, SZCZEPANIAK Caroline, MARCELLAK Serge, URBANSKI Chantal, HOBERG André, NOREL Francis, JASKULSKI Christine, DOMART Sylvie, GAYOT Romain, GODART Céline, CARPENTIER Arnaud, RABEHI Dimitri, DUCARIN Philippe, JOLY Monique, DEBAILLEUL Philippe, MEYFROIDT Sylvie, DUFLOS Jacky, GROUX Jean-Marc.

M. Alain DELANNOY, délégué de la commune de Lapugnoy, ayant été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, les a acceptées.

Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Président, ouvre la séance.

**Comité Syndical du 13 décembre 2023**

**E**

**Code service : 120**

**BD**

**1-06 - EXERCICE 2024 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF**

*Considérant le débat d'orientation budgétaire tenu par le comité syndical du 15 novembre 2023 ;*

*Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du CGCT relatifs au vote du budget primitif ;*

*Vu les instructions budgétaires et comptables :*

- M 57 applicable au budget principal*
- M 22 applicable aux budgets annexes du secteur social et médico-social*
- M 4 applicable au budget annexe du crématorium*

*Vu la décision du comité syndical du 14 novembre 1996 décidant le vote par nature des inscriptions budgétaires ;*

*Considérant le projet du budget primitif de l'exercice 2024 du budget principal et des budgets annexes, soumis au vote par nature avec présentation fonctionnelle ;*

*Vu l'avis favorable des commissions, « jeunesse » du 27 novembre 2023, « solidarité santé » du 28 novembre 2023, « équipement environnement » du 29 novembre 2023 et de l' « administration générale, planification et finances » du 6 décembre 2023,*

*Monsieur le Président propose au comité syndical :*

- d'adopter le budget primitif pour 2024 dont les crédits sont ouverts par chapitre.*
- d'adopter les montants des participations prévus par commune au titre de l'exercice 2024, tels que décrits en annexe du budget primitif, que le recouvrement soit fiscalisé ou budgétaire.*
- d'autoriser le recouvrement des contributions budgétaires :*
  - par douzième, pour la compétence restauration collective sur la base des prestations effectuées.*
  - à l'issue de chaque session pour la compétence centres de loisirs sans hébergement.*
  - à l'issue de la période estivale pour la compétence colonie de vacances*
  - par douzième au 1er jour de chaque mois pour les communes dont la participation annuelle, hors les contributions budgétaires des compétences énumérées ci-dessus, est supérieure à 700 000 €. Les participations situées en dessous de ce seuil seront levées trimestriellement au 1er jour de la période.*

*- d'adopter les tarifs décrits dans les diverses compétences et budgets annexes.*

**ADOPTÉ**

---

Fait en séance les jours, mois et an que dessus  
"Suivent les signatures"  
Pour extrait conforme

Signé par : Pierre

Emmanuel

GIBSON

Date : 20/12/2023

Qualité : Président

